

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 septembre 2023

---

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° AS959

présenté par  
M. Monnet et M. Dharréville

-----

### ARTICLE 7

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« concertation »

le mot :

« négociation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement, issu de propositions formulées par l'Association des régions de France, vise à inscrire dans le projet de loi le principe d'une négociation entre l'État et les régions, et non d'une simple concertation, sur le financement et l'organisation de l'offre de formation.